

RURALITÉ Bernard Delcros, élu du Cantal, a décroché une fonction de poids au Sénat

« Il faut arrêter l'inflation normative »

Propos recueillis par Romain Blanc

D'ores et déjà président du Parlement rural français, Bernard Delcros ajoute une corde à son arc. Le sénateur du Cantal, qui siège au palais du Luxembourg depuis 2015, vient d'accéder à la présidence de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Membre du groupe Union centriste, il prend ainsi la suite de sa collègue Françoise Gatel, nommée ministre déléguée à la Ruralité. Entretien.

■ **En quoi consiste votre nouveau rôle au Sénat ?** Aux côtés des 43 sénateurs qui composent la délégation, j'entends porter la voix des élus locaux, des territoires. Et surtout, agir pour que des réponses concrètes soient apportées à leurs problématiques. La délégation porte par exemple un service juridique destiné aux maires de France : la Cellule d'information et de réponse sur les collectivités (Circé).

■ **Les normes sont l'un des sujets de prédilection de votre délégation. Françoise Gatel, la nouvelle ministre, parlait d'une « boulimie normative »...** Je reprends volontiers cette expression. J'ai occupé très longtemps les fonctions de maire d'une petite commune de montagne : 400 habitants au pied des monts du Cantal. J'ai vécu concrètement l'empilement des normes, l'accumulation des réglementations, l'explosion des démarches administratives. Cela empoisonne la vie des élus, les décourage. Cela empêche parfois les projets de se réaliser.

■ **Un exemple tout bête ?** Le cas d'une petite commune du Cantal ayant des activités de pleine nature, gérées par un privé, avec quelques chalets. La commune a pour projet de compléter l'offre en créant un petit hébergement

Il remplace une ministre. Au Sénat, le Cantalien Bernard Delcros a été élu président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Il succède à sa collègue Françoise Gatel, nommée au gouvernement Barnier. Ce sénateur centriste entend porter haut et fort la voix des élus ruraux, en espérant par exemple obtenir plus de souplesse sur les méthodes d'application de la carte scolaire.

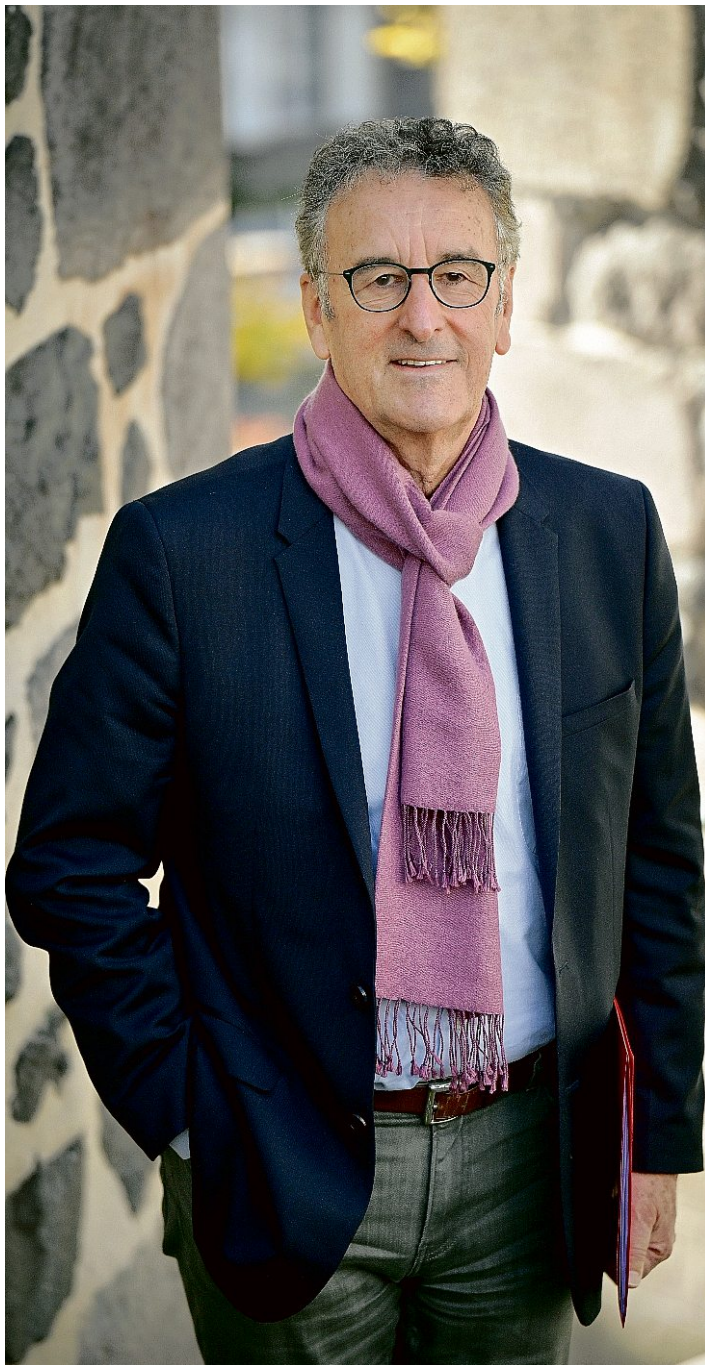


PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

touristique d'une vingtaine de places. Mais au moment de déposer le permis de construire, on lui dit : « la réglementation a changé. Maintenant, il faut commencer par une étude UTN, unités touristiques nouvelles ». Pour 20 places, 70.000 euros d'étude ! Elle a abandonné le projet.

■ **Selon vous, ces normes coûtent 2,5 milliards d'euros par an. Comment en économiser une partie ?** En 2019, le Conseil national d'évaluation des normes estimait à 800 millions d'euros ce coût annuel. En cinq ans, nous l'avons multiplié par trois ! On ne peut pas continuer comme ça. Il faut arrêter l'inflation normative, c'est une priorité absolue. Les préfets de départements ont un pouvoir de dérogation : il est peu appliqué mais il existe. Il faut l'étendre, afin de pouvoir déroger aux règles générales et mieux adapter la réglementation aux réalités du terrain.

■ **Les finances locales sont au cœur des débats. Le président des Départements de France, François Sauvadet, affirme n'avoir « aucun levier » pour compenser la ponction imposée par Bercy. Il bluffe ?** Ce n'est pas du bluff. Il faut exclure les Départements de la participation au redressement des finances publiques. Je ne suis pas opposé à une participation des collectivités, mais celle-ci doit se faire sur la base d'une justice territoriale. Il faut

« Les mesures de carte scolaire tombent comme un couperet »

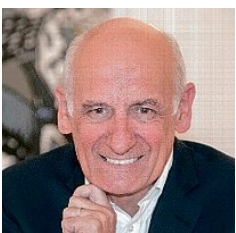
Bernard Delcros

protéger les collectivités les plus fragiles. On ne peut pas traiter une métropole dont l'attractivité génère d'importantes recettes supplémentaires de la même manière qu'une petite commune rurale qui connaît une baisse démographique. Parmi les mesures proposées, je suis opposé à la diminution de 10 % du fonds de compensation pour la TVA, qui touche toutes les collectivités sans exception. Elle doit être abandonnée.

■ **La carte scolaire sera l'une des priorités de votre délégation sénatoriale. Que reprochez-vous à ses méthodes d'application ?** C'est une question de respect des enfants et des familles du secteur rural. Tous les élus comprennent que l'évolution des effectifs entraîne redéploiement ou suppression de postes. Mais ces mesures de carte scolaire tombent, chaque année, comme un couperet sur la tête des élus, dans une approche purement comptable, descendante, décidée à Paris. Il faut donc changer de méthode et passer à une vision sur trois ans, en regardant les naissances domiciliées. Cette vision qui part du terrain, les élus sont prêts à l'accepter.

■ **Le PDG de La Poste a évoqué 50 millions de coupe budgétaire de l'État pour le contrat de présence postale doté de 177 millions d'euros annuels. La disparition annoncée des agences postales communales ?** Il y a un risque et c'est un sujet qui me tient à cœur. On touche directement au service public en milieu rural. Cette coupe budgétaire pourrait remettre en cause le financement des agences postales communales, mais aussi des relais installés chez les commerçants. Je siège à la commission supérieure du numérique et des postes. Je suis intervenu immédiatement auprès de Laurent Saint-Martin, ministre du Budget, et auprès de Catherine Vautrin, ministre du Partenariat avec les territoires. Aujourd'hui, j'ai bon espoir que cette mesure soit retirée. ■

L'ŒIL DE...



JEAN-MICHEL APATHIE

Journaliste politique reconnu, Jean-Michel Apathie, passé par la presse écrite et la radio, tient une chronique, chaque jour, dans « Quotidien » sur TMC.

Pas Trump

Comment peut-on souhaiter, en France, l'élection de Donald Trump en Amérique ? On constate cette envie autour de nous.

On l'entend aussi, de la part de certains responsables politiques, Jordan Bardella notamment, président du Rassemblement national, 10 millions d'électeurs au compteur.

Donald Trump est misogyne. Ce mot savant signale son mépris de la moitié de l'humanité, les femmes, dont, dit-il, il veut s'occuper malgré elles. Le verbe de Donald Trump est effrayant. Souvent vulgaire, fréquemment insultant, raciste à l'occasion, complotiste en toutes circonstances, il dit son mépris de la démocratie. Et s'il en utilise les mécanismes, c'est à son seul profit. Elle nourrit son ego, lui

permet de libérer ses instincts. En retour, il ne donne rien. Sa connaissance des dossiers est approximative, l'usage des généralités abusif. Il est le pire de ce que l'Amérique a produit depuis longtemps. Et pourtant, tout passe.

Voilà bien le plus extraordinaire de l'histoire. Ce personnage qui ne respecte aucun usage survit à toutes ses transgressions. La complaisance à son égard atteint des niveaux inédits. Ni les mensonges, ni les outrances ne détournent les électeurs d'un bulletin de vote Trump. Pourquoi ? Parce que ce qu'il incarne est infiniment supérieur à ce qu'il est : la force, même si elle n'est qu'une apparence ; le virilisme, comme une revanche des années MeToo ; la simplicité si rassurante dans un monde complexe, même si elle n'est ici que le camouflage de l'igno-

rance et de la bêtise.

Mercredi prochain, Donald Trump redeviendra peut-être président des États-Unis. Pour l'Europe et pour la France, ce serait une catastrophe. Les États-Unis, alors, couperaient les aides aux Ukrainiens en guerre. Vladimir Poutine n'attend que cela. Vladimir Poutine vote Trump. Et Benjamin Netanyahu aussi, lui qui rêve d'avoir les mains libres pour achever la destruction de Gaza et anéantir l'idée qu'un jour, la Palestine soit un État.

Tout cela, nous le savons tous. Malgré tout, certains d'entre nous attendent et espèrent la victoire de Donald Trump. C'est la grandeur de la démocratie d'autoriser l'erreur les yeux grands ouverts. Parce que les principes valent plus que les circonstances. Une pensée résolument anti-Trump. ■